

GUIDE DU VOLONTAIRE EN TUNISIE



France
Volontaires
Tunisie

Sommaire

• France Volontaires

Qui sommes nous
L'espace Volontariats Tunisie
Quand contacter l'EV ?

• La Tunisie

Topo sur la tunisie
Un peu de contexte
Culture et religion

• Arriver en Tunisie

Rejoindre la Tunisie
Les premières démarches



• S'installer en Tunisie

Informations de sécurité
Informations de santé
Contacts et informations complémentaires

• Découvrir la Tunisie

La carte des volontaires
Les transports tunisiens
Les hébergements

• Annexes

Connais-tu le dialecte ?
Points d'attention
Demander sa carte de séjour

Edito

Pensé pour faciliter la vie d'un volontaire qui débarque, ce guide regroupe les informations, contacts et bonnes adresses répertoriés par France Volontaires Tunisie ainsi que les volontaires eux-mêmes.

Ce guide vise aussi à vous fournir des conseils pratiques pour vous aider à mieux comprendre et à mieux vivre votre expérience en tant que volontaire en Tunisie.

N'hésitez pas, pour plus d'informations, à prendre contact avec nous. Notre équipe sera ravie de vous accueillir et de vous accompagner. Nous vous souhaitons une excellente mission et espérons que vous apprécierez votre séjour !

L'équipe de France Volontaires Tunisie

FRANCE
VOLONTAIRES



France Volontaires

Qui sommes-nous ?

Plateforme française du **volontariat international d'échange et de solidarité** (V.I.E.S) et **opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** pour le volontariat international. France Volontaires est un groupement d'intérêt public (GIP), qui réunit l'Etat, des collectivités et des associations dans le cadre d'une mission d'intérêt général reconnue par la loi du 4 août 2021 comme un levier transversal d'action de la politique de développement solidaire de la France.

France Volontaires s'appuie sur 6 antennes en métropole et en outre-mer, et sur un réseau de vingt-trois Espaces Volontariats en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Océanie.

Présente dans 23 pays, l'organisation accompagne, mobilise et valorise les volontaires et les partenariats locaux afin de renforcer les capacités des acteurs territoriaux et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Principales missions

- Promouvoir, soutenir et développer le volontariat international
- Valoriser et visibiliser l'engagement des volontaires

S'engager à l'international au service de l'intérêt général

→ France Volontaires dans le monde



France Volontaires

Les membres de la plateforme

Collège de l'Etat



Collège des territoires



Collège des associations



Le V.I.E.S en quelques mots

C'est un engagement qui permet d'accomplir une **mission d'intérêt général** dans l'un des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement, des domaines de la solidarité internationales, au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un organisme à but non lucratif.

Le V.I.E.S regroupe **sept dispositifs**, soit sept manières de partir en mission de solidarité internationale dans de nombreux pays partenaires. Selon son profil, son âge et sa disponibilité, il est possible d'intégrer l'un ou l'autre de ces dispositifs pour devenir volontaire, et ils sont cumulables.

Nos principes d'action



Atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), pour répondre aux défis de nos sociétés



Accessibilité, en ouvrant le volontariat à toutes et à tous, tout au long de sa vie



Réciprocité des échanges, afin de renforcer les partenariats et les mobilités croisées



Engagement, pour inscrire le volontariat dans un parcours à la fois citoyen et formateur

Comment s'engager ?

➔ Les dispositifs

Les programmes JSI/VVV-SI et les chantiers internationaux

 Pas de compétences spécifiques exigées pour ces missions en groupe

 À partir de 15 ans

 Quelques semaines

? Par exemple

Organisation d'activités pour un centre jeunesse au Maroc

Le Service Civique international*

*Pour une mission en France si on est Tchadien

 Pas ou peu de compétences spécifiques exigées

 De 18 à 25 ans**

 De 6 à 12 mois

? Par exemple

Appui d'une association culturelle au Pérou

**30 ans en situation de handicap

Le Corps Européen de Solidarité (CES)

 Pas ou peu de compétences spécifiques exigées

 De 18 à 30 ans

 De 2 à 12 mois

? Par exemple

Accompagner des pratiques de permaculture et d'agroforesterie au Portugal

Le volontariat de solidarité internationale (VSI)

 Compétences spécifiques exigées

 A partir de 18 ans

 De 12 mois à 6 ans

? Par exemple

Chargé d'un projet d'accès à l'eau à Madagascar

Les congés de solidarité

 Compétences spécifiques exigées pour ces missions ouvertes aux salariés

 A partir de 18 ans

 Quelques semaines

? Par exemple

Formation au micro-crédit d'un groupe de femmes en Inde

Le volontariat senior

 Compétences spécifiques exigées

 De 15 jours à 18 mois

 Retraités ou pré-retraités

? Par exemple

Formation de personnels d'encadrement de la petite enfance au Sénégal



Toutes les offres de missions sont publiées sur notre site
<https://france-volontaires.org/offres-de-missions/>

Missions de la plateforme



→ Concertation et plaidoyer

France Volontaires organise le dialogue entre les acteurs du volontariat et participe ainsi à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques et d'initiatives multi-acteurs sur le champ de l'engagement solidaire à l'international.



→ Accompagnement et mise en réseau

Mise à disposition de l'expertise, de formations et participation au renforcement des capacités des membres et partenaires en France et à l'international. Les Espaces Volontariats sont des leviers d'action, d'appui et de mise en réseau, pour l'ensemble des acteurs, dans les pays où ils sont implantés afin de sécuriser les parcours d'engagement et d'en multiplier les effets.



→ Expérimentation

Analyse des dynamiques du volontariat et mise en œuvre de programmes spécifiques dans une démarche d'expérimentation et de capitalisation. Par son réseau international, la plateforme apporte son soutien aux dispositifs nationaux de volontariat et aux programmes de réciprocité.



→ Valorisation

Oeuvre à la reconnaissance et à la valorisation du volontariat et de toutes les formes d'engagement solidaire à l'international, notamment à leur prise en compte dans le parcours professionnel des volontaires.



→ Accessibilité du volontariat

Favorise l'accès de toutes et tous à un engagement volontaire responsable et de qualité notamment par la création et l'appui à des programmes spécifiques. Ouvre les volontariats à davantage de réciprocité.

L'ESPACE VOLONTARIATS TUNISIE

L'espace Volontariats de France Volontaires en Tunisie est présent depuis 2012 aux côtés des volontaires en plein centre de Tunis. Notre équipe est là pour informer, orienter, conseiller, former et mettre en réseau les acteurs de l'engagement et de la solidarité : citoyens, volontaires, structures et institutions tunisiennes et françaises. Nous accompagnons les volontaires présents en Tunisie dans leurs projets et leur intégration à travers :

Activités d'information et accompagnement

- Accueil personnalisé
- Accès libre à internet
- Documentation
- Orientation
- Partage de contacts et d'adresses
- Médiation

Formation et ateliers thématiques

- Stage de préparation au départ
- Stage à mi-parcours
- Stage bilan
- Renforcement des capacités des tuteurs de structures d'accueil

Activités de découvertes et de partage

- Cours de Darja Tunisien
- Découverte de régions tunisiennes
- Sensibilisation à la culture locale
- Projection/débat

Promotion du volontariat et valorisation du parcours des volontaires

- Journée du Volontariat Français
- Journée Internationale du Volontariat
- Participation à des évènements
- Mise en réseau & partage d'expérience

• NOTRE ÉQUIPE



CHEICK DIALLO

Représentant National



AYMEN MAKNI

Chargé d'appui au développement du volontariat



FLORA ROBINE

Volontaire chargée d'appui

Contactez nous : ev.tunisie@france-volontaires.org

QUAND CONTACTER L'EV ?

Volontaires, vous rencontrez des difficultés au cours de votre mission ? Santé, sécurité, besoin d'être écouté, mise en relation avec d'autres volontaires, informations, santé mentale ...

Ma mission ne se passe pas comme prévu, que puis-je faire ?

 Vous n'arrivez pas à communiquer avec votre tuteur ou votre structure d'envoi, vos missions ne correspondent pas à celles prévues, les conditions du contrat ne sont pas respectées, vous ne percevez pas vos indemnités etc. France Volontaires vous accompagne dans toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer au cours de votre mission de volontariat et se positionne en tant qu'accompagnateur et médiateur face aux difficultés et/ou situations de conflits rencontrées. Vous serez écouté, et si besoin informé sur vos droits.

Je fais face à des difficultés d'intégration, comment les résoudre ?

 Vous vous sentez seul.e, vous avez des difficultés à comprendre le contexte tunisien et le fonctionnement du quotidien, choc culturel, questions que vous n'osez pas poser... France Volontaires Tunisie vous accompagne dans votre mission en Tunisie, notre équipe interculturelle peut soutenir votre intégration. L'EV propose également des cours de langue à Tunis.

J'ai un problème administratif

 Perte ou vol de documents administratif (passeport, permis de conduire..) besoin d'appui pour la demande de votre carte de séjour, informations sur votre statut de volontaire en fonction du dispositifs.

J'ai besoin d'une aide d'urgence

 L'équipe de l'EV peut vous transmettre des contacts d'urgence (également indiqués dans ce guide) et si besoin vous accompagner dans des démarches. Ne restez pas seul.e dans une situation d'urgence.

LA TUNISIE



TOPO SUR LA TUNISIE



11,8 M HABITANTS

24 GOUVERNORATS



CAPITALE

Tunis



PRÉSIDENT

Kaïs Saïed



LANGUE OFFICIELLE

Arabe



LANGUES COURANTES

Dialecte tunisien et français



MONNAIE

Dinar tunisien
1€ = 3,4 TND
(juin 2025)



RELIGION(S)

Islam Sunnite majoritaire, minorités chrétiennes et juives

UN PEU DE CONTEXTE

La Tunisie dans l'Histoire

Des colons phéniciens qui ont fondé la grande Carthage, à l'arrivée des arabes, la Tunisie a de par son histoire connu un brassage culturel exceptionnel. Sous protectorat français du 12 mai 1881 au 20 mars 1956, date de l'indépendance, elle devient officiellement une république, le 25 juillet 1957. Le leader nationaliste Habib Bourguiba devient alors le premier président de la République tunisienne et le restera jusqu'en 1987, date à laquelle il sera déposé par Zine el-Abidine Ben Ali, son Premier ministre. Ce nouveau régime est jugé, selon Amnesty International, comme étant autoritaire et corrompu.

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur ambulant de fruits et légumes à Sidi Bouzid, s'immole, après la confiscation de sa marchandise par les autorités. Cet événement marque le début de 4 semaines de manifestations et protestations envers le pouvoir qui aboutiront le 14 janvier 2011 à la destitution de Ben Ali. Ces événements aboutiront à la transition du pays vers un régime démocratique, le premier du Maghreb et le second du monde arabe après le Liban.

La révolution tunisienne fut le début de ce que l'on a pu appeler le « printemps arabe » et de la vague de révoltes qui a secoué l'Afrique du Nord et le Proche-Orient.

Entre 2012 et 2014 la nouvelle démocratie a été dirigée par le parti islamiste Ennahda. Depuis décembre 2019, Kaïs Saïed est président de la Tunisie (réélu en 2024).

La place des femmes en Tunisie

La Tunisie accorde à la femme une place particulière et inédite dans le monde arabe, grâce au Code du statut personnel (CSP), promulgué le 13 août 1956, puis entré en vigueur le 1er janvier 1957. Le CSP abolit notamment la polygamie, la répudiation, a créé une procédure judiciaire pour le divorce et n'autorise le mariage que sous consentement mutuel des deux époux.

Cette politique féministe, qui a incontestablement participé à la modernisation du pays, a souvent été confrontée aux mentalités conservatrices d'une partie de la société tunisienne et reste un des enjeux de la Tunisie post-révolution.

RELIGION ET CULTURE

Les jours fériés tunisiens

1er janvier : Nouvel An

14 janvier : Fête de la Révolution et de la jeunesse

Variable : Al mawlid

20 mars : Fête de l'Indépendance

9 avril : Journée des Martyrs

1er mai : Fête du travail

Variable : Aid EL-Fitr

25 juillet : Fête de la République

13 août : Fête de la femme et de la famille

15 octobre : Fête de l'Evacuation

17 décembre : Fête de la révolution

Variable Jour de l'An Hégire

Variable : Aid El-Adha

Pourquoi les jours fériés sont ils variables ?

Le calendrier utilisé pour l'Aid, Al Mawlid et l'An hégirien est un calendrier lunaire (le calendrier islamique dont la première année est l'Hégire), les dates des fêtes varient donc chaque année. Le ramadan par exemple a lieu au cours du 9ème mois du calendrier islamique.

Le mois de Ramadan

Le ramadan est un mois de jeûne pour les musulmans de l'aube au coucher du soleil. C'est le mois dans lequel le Coran a été révélé au prophète, c'est un **mois sacré** qui fait partie des 5 piliers de l'Islam. Le ramadan ne comprend pas que le jeune, mais aussi c'est l'occasion pour les croyants de s'éloigner de tout ce qui est considéré péché dans le Coran pour se recentrer sur la religion.

Dans la rupture de Jeûne (iftar), la famille se met autour d'une grande table pleine de variétés de plats traditionnels pour un moment de partage. On trouve chaque jour différentes soirées dans toute la ville, une bonne ambiance à la médina. Les cafés, les salles de musiques, cinéma et les pâtisseries restent ouverts jusqu'à 3 heures du matin. La journée en revanche, les horaires de travail peuvent être adaptées en demi journée pour permettre de vivre le mois de Ramadan.

En ce mois on trouve également le festival de Ramadhan avec ses soirées de musique traditionnelles tunisiennes. Après 30 jours de jeûne arrive la fête de l'Aid el-Fitr. Il s'agit d'une célébration où on offre des cadeaux aux enfants et on mange, au petit déjeuner, des plats traditionnels différents selon la ville.

Pendant le mois de Ramadan si vous n'êtes pas croyants vous n'êtes pas obligés de respecter le jeûne. Cependant, il est d'usage de **faire attention** à ne pas boire / fumer / manger en public pendant la journée.

Vous pouvez bien sûr essayer de participer au jeûne sans être croyant, ce sera aussi l'occasion d'en apprendre plus sur la culture du Ramadan et l'Islam.

A photograph of a sunset over a calm sea. The sky is filled with warm, orange and yellow hues, with scattered clouds reflecting the light. In the middle ground, several people are standing in the shallow water, their silhouettes reflected on the surface. The overall atmosphere is peaceful and scenic.

Arriver en Tunisie

REJOINDRE LA TUNISIE

LES TRANSPORTS

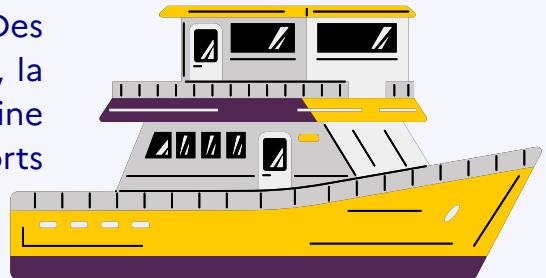
• Les aéroports



L'aéroport le plus fréquenté est celui de Tunis - Carthage, mais de nombreux aéroports se trouvent en Tunisie : Monastir, Sfax, Derjba peuvent également être des options pour atterrir en fonction de votre lieu de mission. En arrivant en Tunisie, l'agent de la douane vous demandera votre adresse de résidence en Tunisie, pensez à préparer l'adresse de votre structure d'accueil et/ou celle de votre logement.

• Le ferry

La gare maritime se situe à Tunis (La Goulette). Des ferries effectuent la liaison avec le port de Marseille, la traversée dure environ 24H et coûte une centaine d'euros. Il existe également des liaisons vers des ports italiens (Palerme, Gênes).



• Les frontières terrestres



Il est formellement **interdit** à tous les volontaires de se rendre en Tunisie par les frontières terrestres. Celles-ci sont, des deux côtés (Libye et Algérie) indiquées en zones rouge ou orange sur la carte du MEAE et les volontaires doivent s'en tenir éloignés.

RAPPELS

Le passeport est obligatoire pour entrer en Tunisie, celui-ci doit être valide au moins 3 mois après votre sortie du territoire. Il n'est pas nécessaire d'arriver en Tunisie avec un visa en tant que volontaire français, vous avez l'autorisation de rester 90 jours sur le territoire en tant que touriste. Ces 90 jours vous servent à faire votre demande de carte de séjour.

L'arrivée sur votre lieu de mission doit être organisée et coordonnée avec votre structure d'envoi et votre structure d'accueil. Ne prenez pas vos billets sans avoir un accord commun à ces parties.

A votre arrivée, enregistrez-vous sur le recensement des volontaires sous dispositifs français en Tunisie : [Lien ici](#) cela permettra à l'EV de vous contacter et vous transmettre les informations importantes.

A L'ARRIVÉE

LES DÉMARCHES IMPORTANTES

• Services téléphoniques en Tunisie

Lors de votre arrivée en Tunisie, vous pouvez acheter une carte SIM directement à l'aéroport ou dans une boutique d'opérateur en ville. Vous avez le choix entre différents opérateurs comme Orange, Ooredoo ou Tunisie Telecom. Vous devrez ensuite recharger votre forfait tous les mois. Vous recevrez alors un numéro tunisien dont l'indicatif est +216.

Rapidement après votre arrivée, vous devez enregistrer l'importation d'un terminal téléphonique sur le territoire tunisien. Votre opérateur vous enverra un message pour effectuer cette démarche en ligne, le cas échéant voici le lien : <https://www.sajalni.tn/>. A noter que si vous n'effectuez pas cette démarche dans les 3 mois suivant votre arrivée, vos services téléphoniques et internet peuvent être coupés.

• S'enregistrer sur les listes consulaires

Si vous restez en Tunisie pour un volontariat long (plus de 6 mois). Il est intéressant de s'inscrire aux listes consulaires (en cas de besoin de renouvellement de documents par exemple, ou pour voter depuis la Tunisie). Dans tout les cas avant votre arrivée, pensez à vous inscrire au [fil d'Ariane](#).

• Trouver un logement

Les groupes Facebook sont vos amis dans votre recherche ! Le réseau social est ultra populaire en Tunisie et vous y trouverez de nombreuses offres, notamment à Tunis. En régions, il est conseillé de demander du soutien à votre structure d'accueil, mais également aux anciens volontaires qui auront peut être des bons plans à vous donner. Voici des groupes qui peuvent vous aider :

[Groupe VIA/VIE Tunis](#) / [Colocation Tunis](#)

Attention aux propriétaires ! Les loyers à Tunis sont élevés mais pour une collocation, vous pouvez trouver une chambre pour 450-550 TND mensuels.

N'hésitez pas à utiliser le groupe whatsapp des volontaires dans votre recherche.

• Demande de carte de séjour

Les ressortissants Français peuvent entrer en Tunisie sans demander de visa. En revanche, si leur présence dépasse 90 jours (3 mois) les ressortissants français doivent penser à demander une carte de séjour. Il est important d'anticiper cette démarche au maximum.

[Voir la page dédiée à cette question.](#)

S'INSTALLER
EN TUNISIE



INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

Carte à jour le 16/06/2025, cliquez sur la carte pour la version actualisée



Carte des zones de vigilance (MEAE)

Les volontaires peuvent se rendre dans les zones jaunes où il convient de rester vigilant.

Les zones oranges et rouges sont formellement interdites aux volontaires (Service civique, CES, JSI), et fortement déconseillées aux volontaires VSI.

Recommendations :

- Emprunter les grands axes routiers
- Préparer soigneusement son itinéraire pour des déplacements dans le centre du pays
- Rester à l'écart des rassemblements et mouvement de foule
- Adopter un comportement discret et respectueux des us et coutumes
- Être extrêmement vigilant sur la route où les accidents sont nombreux et représentent le risque le plus élevé en volontariat.

Recommendations générales de sécurité :

- La consommation et détention de drogues sont sévèrement punies en Tunisie, elles peuvent entraîner des peines de prisons et une expulsion immédiate des immigrés.
- La consommation d'alcool n'est pas interdite, cependant il convient de respecter les us et coutumes, pas de consommation en terrasse, pas de vente le vendredi.
- Ne pas se promener seul.e la nuit dans des zones peu fréquentées (cela vaut aussi pour les hommes). Privilégiez les lieux fréquentés et les grandes rues.
- Ne pas transporter de grosse sommes d'argent et éviter les signes trop ostentatoires de richesses (bijoux, marques de luxe, téléphones, caméras..).
- Avoir ses papiers d'identité sur soi, et avoir une copie chez soi et un scan sur son adresse email ou sur un drive.

SANTÉ

Avant le départ

Prendre rendez-vous avec votre médecin traitant ou généraliste. Il vous proposera des vaccinations ou rappel en fonction de votre lieu de mission et conditions de séjour.

Pour la Tunisie, l'institut Pasteur conseille les vaccins suivants :

- DT Polio (rappel si besoin)
- Hépatite A
- Hépatite B
- Rage
- Fièvre typhoïde

Vous pouvez également vous constituer une trousse à pharmacie avant le départ comprenant : Anti moustiques, paracétamol, antidiarrhéique, désinfectant, pansements, crème solaire indice 50, préservatifs, crème pour les brûlures, thermomètre, protections menstruelles et si vous en avez, vos traitements habituels.

Pendant votre mission

Quelques règles simples à suivre tout au long de votre mission :

- Rester éloignés des cadavres d'animaux et des déjections animales
- Ne pas toucher les animaux (chats, chiens) errants, même s'ils ont l'air propre
- Être particulièrement vigilant à la sécurité routière (le risque le plus important en mission de volontariat), autant que possible, attachez votre ceinture dans les transports.
- Ne jamais acheter de médicaments dans la rue
- Se laver les mains très régulièrement
- Veiller à la bonne cuisson des aliments et leur qualité
- Consommer uniquement de l'eau en bouteille (même pour vos cafés/thés)
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ; Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés. Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli ;
- En Tunisie la harissa est présente dans de nombreux plats, à votre arrivée soyez vigilants, l'adaptation prendra quelques semaines.
- Comme en France, protégez-vous à l'aide de préservatifs lors de tout rapport sexuel.
- Vous aurez peut-être des difficultés à votre arrivée à trouver certaines protections menstruelles (Tampons, culottes menstruelles, cup) pensez à les emporter avec vous, pour le début au moins, le temps de trouver des endroits où en acheter.
- Prenez l'habitude de regarder où vous marchez, notamment à Tunis où les trottoirs ont des trous, méfiez-vous des plaques en acier au sol.

Au retour

Pensez à prendre un rendez-vous avec votre médecin traitant à votre retour de mission afin d'effectuer un bilan de santé, et si besoin votre rappel de vaccin pour l'hépatite A (6 mois après la première injection).

CONTACTS UTILES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Liens utiles

- La fiche pays Tunisie sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/tunisie/#>
- (VIDEO) "La sécurité dans le VIES : une responsabilité partagée, des règles communes"
<https://www.youtube.com/watch?v=vjt7lZqbtrA>
- Institut Pasteur :
<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/vaccination/recommandations-generales#prvention-des-autres-risques>
- Le guide sécurité de France Volontaires et celui de votre structure d'envoi.
- Urgences consulaires :
En dehors des horaires d'ouverture, pendant les week-ends et les jours fériés : en cas d'urgence consulaire et uniquement les urgences suivantes : agression, décès, disparition inquiétante, violences, perte ou vol de documents d'identité français,appelez le **31 315 000** . Vous serez mis en relation avec un agent qui ne pourra traiter que ce type de demande nécessitant une intervention consulaire urgente.
- Police : 197
- Protection civile : 198
- SAMU : 190
- SOS Médecins : +216 71 744 215
- SOS Ambulances : +216 71 725 555 ou +216 71 599 900
- Ambassade de France : +216 31 315 111

Pensez à enregistrer ces numéros sur votre téléphone avant votre arrivée en Tunisie.
Notez les également sur du papier chez vous au cas où votre téléphone serait HS.

- Le fil d'Ariane - France Diplomatie

Pour les VIES l'inscription au fil d'Ariane est obligatoire, elle vous permettra de recevoir les alertes de l'ambassade si le contexte sécuritaire évolue.
<https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>

- La fédération France Victimes

La fédération est joignable 7 j/7, de 9 h à 19 h heure française
Depuis la France : 116 006 (appel non surtaxé)
Depuis l'étranger : 00 33 1 80 52 33 76
victimes@france-victimes.fr
www.france-victimes.fr

PRÉPARER SON ARRIVÉE

Quelques informations sur les prix :

- Une bouteille d'eau : environ 1dt en épicerie / 4dt au restaurant
- Un thé : 4 dt
- Un café : 3dt à 5dt selon l'endroit
- Un litre d'essence : environ 2,5dt
- Un plat au restaurant : 20dt à 40dt (prix moyens)
- Un paquet de cigarettes : 10dt
- Forfait data : environ 30dt pour 25 gigas
- Taxis : environ 5dt la course de 10min en journée
- Louage : environ 7dt par heure de trajet
- Logement : à Tunis 400dt à 650dt pour une chambre en collocation

Attention, en Tunisie il est nécessaire d'avoir des espèces avec soi, les cartes bancaires sont très rarement acceptées pour payer (épiceries, restaurants etc..) pensez à anticiper vos dépenses.

Quelle langue est parlée en Tunisie ?

En Tunisie, on parle le Darja Tunisien, un dialecte de l'Arabe. Différent de l'arabe Marocain ou Algérien par exemple, ses locuteurs peuvent tout de même se comprendre.

L'arabe standard ou arabe moderne, est la langue des études ou des média (de l'écrit), mais n'est pas utilisée à l'oral.

L'arabe standard peut être une bonne base, si vous le parlez les tunisiens pourront vous répondre dans le même registre. Le dialecte reste néanmoins beaucoup plus populaire, plus répandu et vous permettra une meilleure intégration.



S'inscrire à des cours de darja :

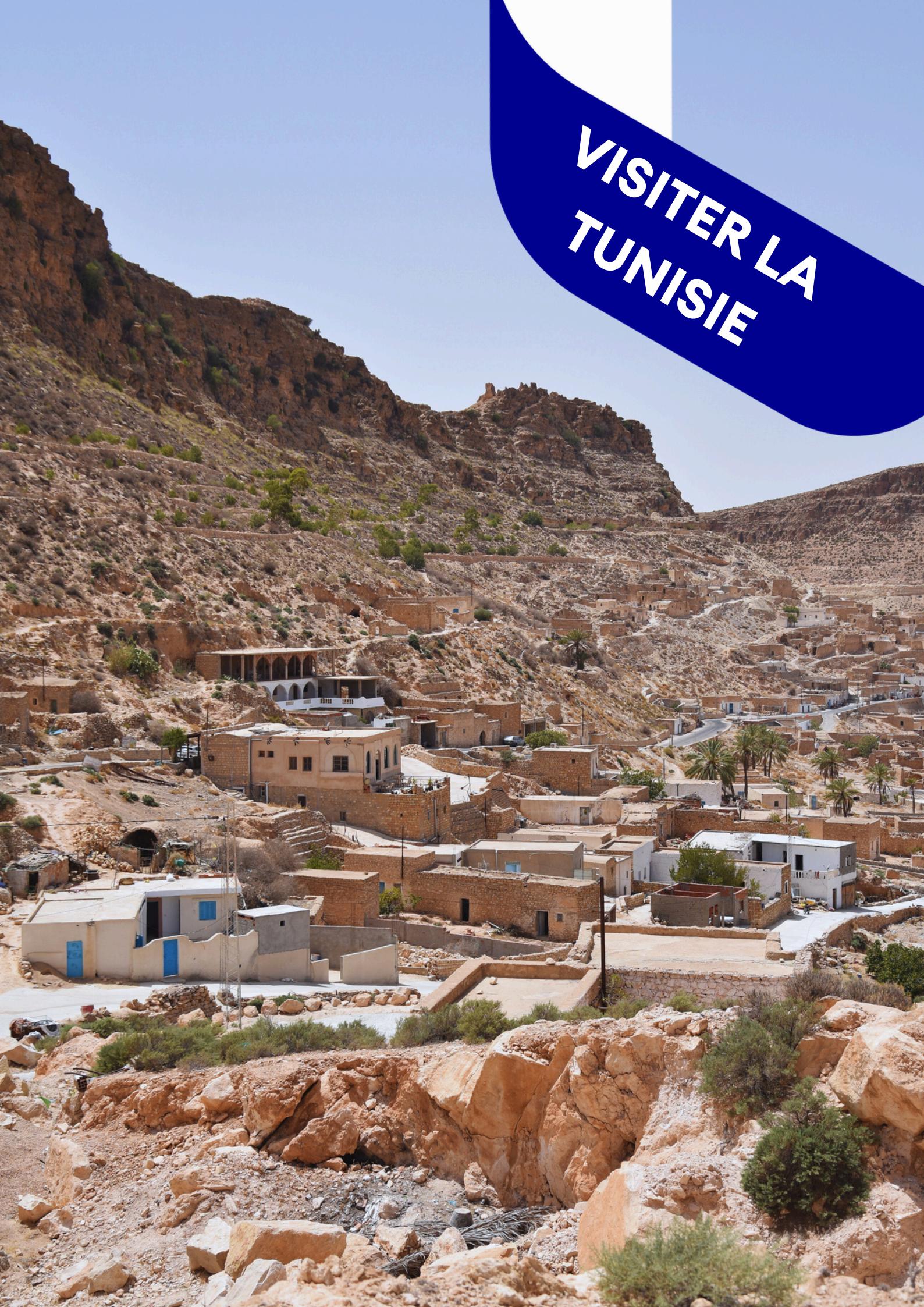
A Tunis, l'**Espace Volontariat** propose des sessions de cours de darja tunisienne pour les volontaires. Contactez nous !

En régions et à Tunis, l'**institut Bourguiba pour les Langues Vivantes** propose des cours dans ses différentes antennes, plus d'infos ici : <https://iblv.rnu.tn/> (comptez 600 dt pour les 4H de cours du soir par semaine), les sessions durent 3 mois.

Il existe sur **youtube** des vidéos qui peuvent vous apprendre des mots de bases, la prononciation s'acquiert en répétant !

Des applications comme **Tandem** peuvent vous aider à pratiquer (faire des phrases, être corrigé, échanger avec un binôme).

Il est également possible de prendre des cours avec des profs particuliers en ligne.

A scenic view of a Tunisian mountain village, likely Ksar El Ferch, showing a cluster of traditional stone houses built into the side of a rocky hillside. The town is surrounded by arid, rocky terrain and some greenery. A prominent blue curved banner in the upper right corner contains the text.

VISITER LA
TUNISIE

DÉCOUVRIR LA TUNISIE

La carte collaborative des volontaires !

- Retrouvez directement les bonnes adresses des volontaires depuis google maps !

Vous pouvez accéder à la carte collaborative des volontaires. Elle vous donnera accès à toutes les adresses utiles pour votre mission en Tunisie (et vos sorties), nous avons répertorié des lieux ressources, les stations de louage, les endroits à visiter, où manger et où sortir, ou encore des activités culturelles.

Accédez à la carte via ce QR code
ou en cliquant sur la capture ci dessous



Envie de participer à l'enrichissement de la carte ? contactez l'EV !

The screenshot displays a map of Tunisia with numerous green circular icons scattered across the terrain, each containing a white icon representing different types of resources or points of interest. The map also features major cities labeled in both French and Arabic, such as Tunisie, Sfax, Monastir, Hammamet, Kairouan, Jem, Gabès, El Hamma, Douz, Tataouine, and Medenine. Major roads are shown as black lines, and some specific landmarks like the Oasis de Chebika and the Parc national de Jebil are marked. The sidebar on the left provides a navigation menu and several filter options for refining the search results.

SE DÉPLACER EN TUNISIE



Le louage : ou Taxi collectif, il s'agit d'un minibus de 8 places, c'est un mode de transport qui vous permettra de visiter toute la Tunisie pour un très bon prix. Vous pouvez prendre le louage depuis la station de votre ville et vous rendre dans de nombreuses destinations. Le Louage a son propre itinéraire de prévu et les prix sont fixes (pas besoin de négocier). Vous achetez votre place, comptez environ 7 dinars par heure de louage, et le minibus partira quand il sera plein (plus ou moins rapide selon l'horaire). Il existe des louages nationaux et des louages qui ne circulent que dans un gouvernorat. Attention aux horaires, il est conseillé de voyager tôt avec le louage car vous pourriez attendre longtemps avant qu'il ne se remplisse en soirée. Il existe 3 stations de louage à Tunis, qui sont indiquées dans la carte des volontaires, en fonction de la où vous souhaitez vous rendre.

Le taxi : moyen de transport rapide (selon votre ville et l'horaire) et moyennement couteux. N'acceptez pas les tarifs annoncés à l'avance mais demandez au chauffeur de mettre le compteur. Le compteur démarre en journée à 900 millimes. Les prix des taxis sont majorés de 50% la nuit. Pour trouver un taxi rejoignez un grand axe routier et cherchez un taxi avec la lumière rouge allumée (ça veut dire qu'il est disponible). Faites lui signes et indiquez où vous voulez vous rendre. Généralement les hommes montent à l'avant du taxi, tandis que les femmes s'installent à l'arrière. **Autant que possible, attachez votre ceinture de sécurité.**



Les bus : des bus circulent dans les grandes villes de Tunisie, néanmoins ils n'ont pas forcément d'horaires affichées, il faut donc être patient. Il existe également des compagnies de bus privées qui réalisent d'autres trajets. Pour Tunis, le site [Transtu](#) vous donnera toutes les informations sur les bus et le métro (= le nom du tramway de Tunis). Enfin, vous pouvez emprunter des bus longues distances qui relient les différentes villes tunisiennes.

Vous pouvez conduire en Tunisie avec un permis français (pas besoin de faire une demande de permis international). Attention à la circulation cependant.
Il existe également un réseau de chemins de fer vous pouvez vous renseigner ici :
<https://www.sncft.com.tn/>

HÉBERGEMENTS À TRAVERS LE PAYS



Les Maisons de jeunes

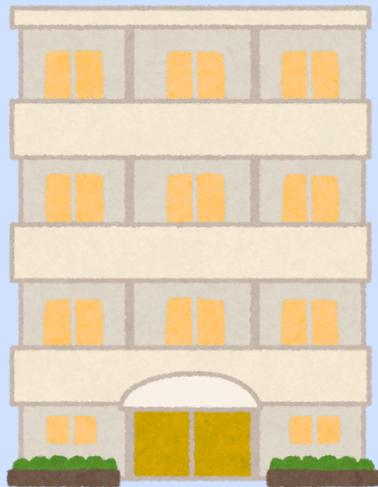
Structures publiques mises en place par le ministère de la jeunesse tunisienne, les Maisons de jeunes sont dispersées dans toutes les villes de Tunisie. Elles accueillent les jeunes tunisiens pour leurs activités sportives, culturelles et rencontres pendant toute l'année. Elles disposent également pour beaucoup d'entre elles d'une partie hébergement collectif (comme une auberge de jeunesse). Elles sont peu coûteuses mais offrent un confort un peu sommaire. Idéal pour découvrir le pays avec un petit budget. Attention cependant l'été elles sont réservées en majorité par les jeunes tunisiens et donc non accessibles pour les touristes/étrangers.

Les hôtels :

Pour découvrir le pays ou à votre arrivée avant de trouver un logement définitif, les hôtels peuvent être une bonne option. Ils sont nombreux dans toute la Tunisie et en particulier dans les zones les plus touristiques (Hammamet, Djerba..). Hors de prix pendant la pleine saison touristique (Juin à Août) ils sont à bons prix le reste de l'année. Au prix affiché pensez à ajouter la taxe de séjour et à présenter votre passeport au Check-in.

<https://tn.tunisiebooking.com/>

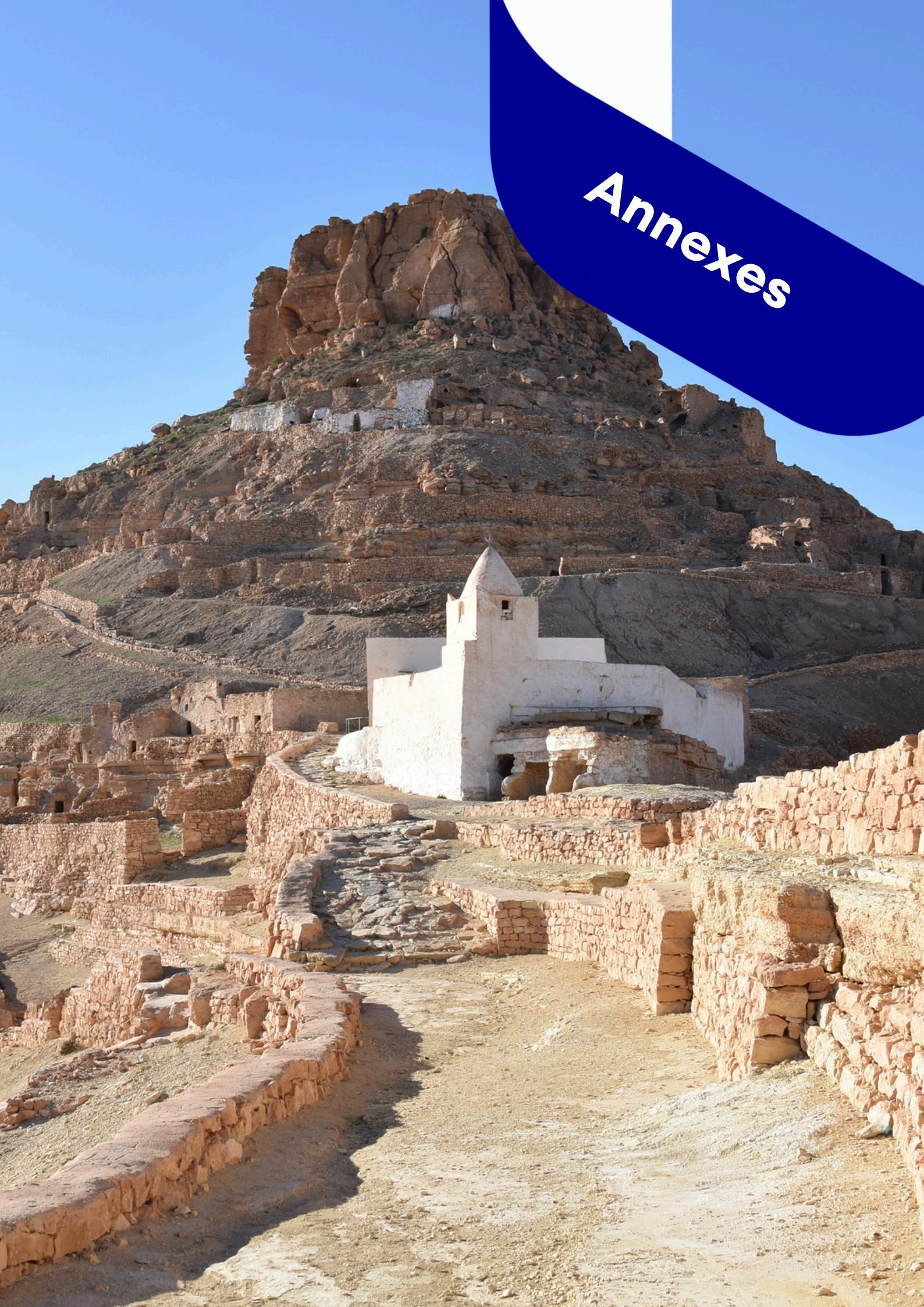
<https://www.agoda.com/fr-fr/?cid=1844104>



Le camping :

Pour les plus aventuriers il est possible de camper en Tunisie, bien que **le camping sauvage soit interdit**.

Les groupes facebook pourront vous aider à trouver les itinéraires et les rares spots de camping. Attention tout de même à bien anticiper la température et les autorisations pour planter votre tente. Il existe des sites de camping que vous pouvez trouver via google maps avec des conditions plus ou moins nature.



Annexes

CONNAIS-TU LE DIALECTE ?

Les tunisiens parlent pour une partie d'entre eux le français ou l'anglais. Quand ce n'est pas le cas, connaître quelques mots de dialecte tunisien pourra vous aider. Dans votre vie quotidienne, ces bases seront très appréciées par vos interlocuteurs.

aslema, labess ?

Bonjour, ça va ?

aychek

Merci

Ena fransawiii / fransawiya

Je suis français / française

Marhbéé

Bienvenue

Netcharfou

Enchanté

Mèè

Eau

Chwéyya

Un peu

Bésléma

Au revoir

Hatta

Jusqu'à

Chééraa

Rue

Qaddèch

Combien

Ma nahkich tunsi

Je ne parle pas tunisien

CONNAIS-TU LE DIALECTE ?

Un	wahid
Deux	thnin
Trois	thlatha
Quatre	arbaa
Cinq	khamsa
Six	setta
Sept	sabaa
Huit	thamanya
Neuf	tesha
Dix	ashra
Vingt	ashriin
Oui/non	Ey/lé

Pour progresser :

- Cours à l'Espace volontariats à Tunis (contactez nous!)
- Duolingo (Apprendre les lettres, quelques mots d'arabe littéraire)
- Livre “Parler l’arabe Tunisien Fissa”
- Institut Bourguiba pour les langues vivantes (Tunis et régions)

POINTS D'ATTENTION

ÊTRE UN.E VOLONTAIRE FRANÇAIS.E EN TUNISIE :

En tant que volontaire français.e en Tunisie, vous vous devez d'avoir une posture ouverte et respectueuse du pays qui vous accueille et de ses codes culturels. Voici quelques conseils pour votre intégration :

DES POINTS D'ATTENTION :

- Ne prenez pas de photos d'enfants. Si dans le cadre de votre mission, vous devez prendre des photos de publics vulnérables (enfants, personnes en situation de handicap..), ne les poste pas sur vos réseaux personnels.
- De nombreux sujets restent tabous en Tunisie, (politique, révolution, sexualité et droits des personnes LGBTQ+) Autant que possible, n'entrez pas dans ces discussions.
- Il est interdit en Tunisie de prendre des photos des bâtiments officiels (armées, ministères etc).
- Les voitures klaxonnent pour tout (prévenir de sa présence, que le feu va passer au vert) ne le prenez pas personnellement si on klaxonne en votre présence.
- Les accidents de la route sont fréquents, attachez votre ceinture dans les taxis, louages, bus (même si on vous dit que ce n'est pas obligatoire)
- La consommation de drogue est fortement réprimée.

LES MŒURS

En Tunisie, les relations homosexuelles (masculines/féminines) sont illégales et peuvent être sanctionnées de peines de prison (jusqu'à 3 ans d'emprisonnement), article 230 du Code Pénal Tunisien.

Dans la rue, les regards insistants envers les femmes peuvent être nombreux et les commentaires sur votre physique aussi. Autant que possible, ne réagissez pas ou esquez poliment, ça ne va généralement pas plus loin que des regards.

S'ADAPTER :

- En période de Ramadan, essayez de ne pas manger, fumer ou boire en public.
- Adoptez une tenue vestimentaire respectueuse des codes culturels particulièrement quand vous rendez hors des villes ou des zones touristiques.
- Ne participez pas à des manifestations, évitez de faire de commentaires politiques, en ligne et dans la vie quotidienne.
- Restez curieux vis à vis de la culture, si vous ne comprenez pas certains aspects de la vie quotidienne, n'hésitez pas à contacter l'EV pour venir en discuter avec l'équipe.
- Apprenez à saluer, à dire des formules de politesses en darja tunisienne. Ce sont des composantes importantes de la culture et cela facilitera votre intégration.

LA CARTE DE SÉJOUR

LA DÉMARCHE DE CARTE DE SÉJOUR POUR LES VOLONTAIRES FRANÇAIS EN TUNISIE

Pour information : au moment de votre arrivée sur le territoire tunisien vous obtenez 3 mois de VISA gratuit. Sachant que la première étape de la demande de la carte de séjour prend minimum une semaine de délais, faites attention à faire votre demande avant la fin de vos 3 mois. Si vous dépasssez ce délai, l'amende est de 20dt par semaine après dépassement.

Extrait de la loi sur la nationalité en Tunisie :

"Tout étranger qui séjourne en Tunisie plus de trois mois ininterrompus ou six mois non consécutifs durant une année, doit obtenir un visa et une carte de séjour temporaire qui lui seront délivrés conformément aux dispositions de la présente loi et aux textes qui seront pris pour son application."

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus !

LA DEMANDE DU TITRE DE SÉJOUR EN TUNISIE S'EFFECTUE EN 2 ÉTAPES :

ETAPE 1 : L'attestation de non soumission au régime du travail tunisien

Cette attestation est délivrée par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (Annexe de la Liberté, 93 Avenue de La Liberté, Tunis). La demande se fait en ligne via la plateforme du ministère : <http://moe.mfpe.gov.tn/fr/login>

Les documents nécessaires :

- Formulaire de la demande d'attestation (sur le site du Ministère ou demander à FV)
- 2 timbres fiscaux de 5 dinars (disponibles dans une recette des finances, l'équivalent des impôts, il y en à une dans la plupart des quartiers), ils vous serviront à récupérer votre attestation

Documents que la structure d'accueil doit fournir :

- Copie du JORT (Journal Officiel de la République Tunisienne)
- Copie du matricule fiscal de la structure
- Copie de l'affiliation à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)
- Copie du dernier reçu de paiement de la CNSS

Documents que le volontaire doit fournir :

- Copie du contrat de volontariat
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'accueil
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'envoi
- Ordre de mission délivré par la structure d'envoi
- Copie d'un diplôme officiel
- Copie du passeport
- Copie de la page qui contient le tampon d'entrée sur le territoire tunisien

Lorsque vous aurez déposé votre dossier complet, vous pourrez venir récupérer votre attestation une semaine après avec les timbres fiscaux. Elle vous permettra de poursuivre la seconde étape.

ETAPE 2 : La demande de carte de séjour

La carte de séjour est délivrée par le commissariat de votre secteur de résidence. Vous pouvez vous y rendre seul mais il est préférable d'être accompagné par un représentant de votre structure d'accueil.

Les documents nécessaires à avoir au minimum en double exemplaire :

- Formulaire de la demande de carte de séjour (x3) - site du ministère ou FV
- Attestation de non soumission au régime de travail tunisien
- Copie du JORT (Journal Officiel de la République Tunisiene)
- Copie des statuts de la structure
- Copie du passeport et de la page qui contient le tampon d'entrée sur le territoire tunisien
- Copie du contrat de volontariat
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'accueil
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'envoi
- 4 photos d'identité
- Une quittance de 150 dinars à demander à la recette des finances (préciser que c'est pour une demande de carte de séjour)
- Une copie (légalisée à la Mairie et enregistrée à la recette des finances, cachet + date) du contrat de location

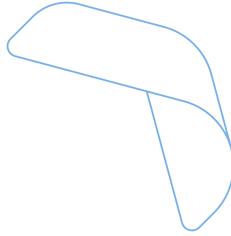
N.B. : L'enregistrement de votre contrat de bail à la recette des finances coûte 20dt (normalement pris en charge par votre propriétaire). Pensez à faire plusieurs copies de votre contrat de bail et à les faire toutes certifier « copies conformes » à la Mairie car le commissariat gardera l'original.

Après avoir déposé tous ces documents dans votre commissariat de secteur, un titre de séjour provisoire vous sera délivré. Il sera valable 6 mois, durée normalement suffisante pour avoir votre carte de séjour définitive (en général 3 mois d'attente). Le commissariat gardera probablement votre passeport pendant un jour ou deux, le temps de faire le titre provisoire.

Lorsque vous irez chercher votre carte de séjour définitive, il vous sera demandé un timbre de 10dt et le commissariat gardera votre passeport durant 2 jours, le temps d'y apposer le tampon correspondant à la durée de votre carte de séjour.

IMPORTANT : à partir du moment où vous obtenez votre carte de séjour définitive, vous êtes considéré comme résident. Au même titre que les tunisiens, vous devrez donc vous acquitter d'un timbre de 60dt à la douane pour pouvoir quitter le territoire tunisien (possible de l'acheter à l'aéroport) et ce à chaque voyage.

Si vous avez des questions, contactez l'Espace Volontariats : ev.tunisie@france-volontaires.org



RENOUVELLEMENT DE LA DÉMARCHE DE CARTE DE SEJOUR POUR LES VOLONTAIRES FRANÇAIS EN TUNISIE

ETAPE 1 : L'attestation de non soumission au régime du travail tunisien

En ligne + Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

Les documents nécessaires :

- Formulaire de la demande d'attestation x2
- 2 timbres fiscaux de 5 dinars à aller chercher à la recette des finances.

Documents que la structure d'accueil doit fournir :

- Copie du matricule fiscale de la structure
- Copie de l'affiliation à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)
- Copie du dernier reçu de paiement de la CNSS

Documents que le volontaire doit fournir :

- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'accueil
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'envoi
- Ordre de mission délivré par la structure d'envoi
- Copie du passeport
- Copie de la page qui contient le tampon d'entrée sur le territoire tunisien
- Copie de la carte de séjour (recto verso)
- Ancienne attestation de non soumission au régime du travail tunisien

ETAPE 2 : La demande de carte de séjour

Commissariat du secteur de résidence

Les documents nécessaires à avoir en double exemplaire :

- Formulaire de la demande de carte de séjour (à récupérer au commissariat) : 3 copies
- Attestation de non soumission au régime de travail tunisien
- Copie du JORT (Journal Officiel de la République Tunisienne) où apparait la structure
- Copie des statuts de la structure
- Copie du passeport
- Votre carte de séjour + deux copies
- Copie de la page qui contient le tampon d'entrée sur le territoire tunisien
- Copie du contrat de volontariat
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'accueil
- Attestation de volontariat délivrée par la structure d'envoi -3 photos d'identité
- Une quittance de 150 dinars (environ 50€) à demander à la recette des finances
- Copie (légalisée à la Marie et enregistrée à la recette des finances) du contrat de bail du logement du volontaire.



France
Volontaires
Tunisie

Pour un monde volontaire et solidaire



France Volontaires Tunisie :
10 Avenue Louis Braille,
Belvédère 1002, Tunis, Tunisie
ev.tunisie@france-volontaires.org
<https://france-volontaires.org/>